

ACTES PROCONSULAIRES SUR LE MARTYR DE SAINT CYPRIEN

Le 14 septembre au matin, une grande foule se rassembla au champ de Sextus, sur l'ordre du proconsul Galère Maxime. Ce proconsul ordonna que Cyprien lui soit présenté le jour même quand il siégerait au Portique des exécutions. Lorsque l'évêque Cyprien fut amené, le proconsul lui demanda : « C'est toi qui es Thascius Cyprien ? »

- C'est moi. »

Le proconsul : « C'est toi qui prétends être le chef d'hommes aux doctrines sacrilèges ? »

- C'est moi.

- Les très saints empereurs ont ordonné que tu sacrifies aux dieux.

- Je ne le ferai pas. »

Galère Maxime lui dit : « Réfléchis. »

Cyprien répond : « Fais ce qu'on t'a commandé. Dans une affaire aussi juste, il n'y a pas à réfléchir. »

Le proconsul, après avoir délibéré avec son conseil, se décida enfin à prononcer sa sentence. Il parla ainsi : « Tu as longtemps vécu dans une doctrine sacrilège et tu as rassemblé beaucoup de gens autour de toi pour un complot criminel ; tu t'es dressé en ennemi des dieux de Rome et de leurs rites sacrés ; nos religieux et saints souverains, Valérien et Gallien, nos Augustes, et Valérien, notre très noble César, n'ont pu te ramener à la pratique de leur culte. Et c'est pourquoi, parce que tu as été convaincu d'être l'auteur et le propagateur de crimes infâmes, tu serviras de leçon à ceux que tu as associés à ton forfait ; l'ordre public sera consacré par ton sang. » Après ce discours, il lut sa décision sur une tablette : « Nous ordonnons que Thascius Cyprien soit châtié par le glaive. » Cyprien dit : « Je rends grâce à Dieu. »

Après cette sentence, la foule des frères disait : « Nous aussi, qu'on nous décapite avec lui. » Aussi les frères s'ameutèrent et une grande foule le suivit. C'est ainsi que Cyprien fut amené au Champ de Sextus; il enleva son burnous, s'agenouilla et se prosterna pour prier le Seigneur. Après avoir enlevé sa dalmatique épiscopale, qu'il remit à ses diacres, il demeura en tunique de lin et attendit l'exécuteur.

Lorsque celui-ci arriva, Cyprien ordonna à ses assistants de lui donner vingt-cinq pièces d'or. Les frères étendaient devant lui des linges et des mouchoirs. Puis le bienheureux Cyprien se banda les yeux de sa propre main. Comme il ne pouvait pas s'attacher les mains, Julien le prêtre et Julien le sous-diacre les lui attachèrent.

C'est ainsi que le bienheureux Cyprien subit le martyre. Pour éviter la curiosité des païens, on déposa son corps non loin de là. Puis, pendant la nuit, on le transporta avec des cierges et des torches au cimetière du procureur Macrobe Candidien, sur la route de Mappala, près des citernes. Ce transfert se fit dans la joie d'un véritable triomphe. Peu de jours après, le proconsul Galère Maxime mourut. Le bienheureux Cyprien souffrit le martyre le 14 septembre sous les empereurs Valérien et Gallien, mais sous le règne de notre Seigneur Jésus Christ, à qui appartiennent honneur et gloire pour les siècles des siècles. Amen.